

Profs: Blanquer promet... mais ne s'engage pas

500 millions en 2021: c'est ce que le ministre de l'Éducation nationale met sur la table pour les enseignants. Insuffisant et sans garantie pour la suite.

« **E**ntre 70 et 90 euros net par mois supplémentaires » pour les enseignants en début de carrière, à partir de 2021. Voilà ce que promettait Jean-Michel Blanquer, jeudi matin, sur RTL. « Un professeur qui commence aujourd'hui gagne 1600 euros mensuels. Ce n'est pas assez », ajoutait un ministre qui, depuis 2017, a pourtant refusé avec obstination toute revalorisation. C'est qu'il y a un peu le feu à la maison éducation nationale et que, pour l'éteindre, Jean-Michel Blanquer semble cette fois prêt à promettre beaucoup... tout en refusant de s'engager pour de bon.

Les modalités restent floues : pour qui et sous quelle forme ?

La première série de rencontres entre ministère et syndicats s'est terminée mercredi soir. Il en est ressorti un chiffre : 500 millions, un engagement budgétaire ferme et définitif... pour 2021. Mais les modalités restent floues. Pour qui ? Les seuls débutants ? Et sous quelle forme ? « Nous n'avons eu aucune précision sur les générations concernées », confirme Sophie Vénétiay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU. Pas plus que sur la manière dont cela se concrétiserait : sous forme de primes ou sous d'autres formes ? » Ce qui est établi, en revanche, c'est que ces augmentations ne toucheraient que les personnels enseignants et assimilés. Les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) ou les surveillants

ne seraient pas concernés, alors qu'ils font partie des personnels les plus précaires.

Comme si le gouvernement attendait des syndicats un chèque en blanc

Surtout, le ministre ne s'engage pas plus. Des fameux 10 milliards énoncés par Emmanuel Macron à l'automne dernier, il n'est plus question. Certes, Jean-Michel Blanquer a situé les 500 millions promis comme l'amorce d'un processus cumulatif qui se déroulerait de 2022 à 2037 pour garantir aux professeurs, à terme, un niveau de pension égal à celui d'un cadre de niveau équivalent dans la fonction publique.

Coût total, selon le SE-Unsa : 76,5 milliards... En outre, précise Sophie Vénétiay, « il ne s'agit pas d'une revalorisation, mais d'une compensation des effets de la réforme. Compensation insuffisante, en outre : nous avons évalué qu'il faudrait une augmentation moyenne des salaires de 1500 euros par mois pour que les pensions restent au niveau ».

Problème supplémentaire : tout cela est renvoyé au vote d'une future loi de programmation pluriannuelle qui devrait courir sur quinze ans (de 2022 à 2037). Non seulement cela ne s'est jamais vu, mais qui garantirait que la promesse sera tenue en cas, inévitable, d'alternance politique ? Personne. Tout se passe donc comme si le gouvernement - qui continue à conditionner ces revalorisations à une « redéfinition » du métier qui inquiète très fortement les enseignants - attendait des organisations syndicales un chèque en blanc à l'issue de discussions qui doivent durer jusqu'à l'été. C'est - à dire bien après le vote

éventuel de la réforme des retraites. Le piège est assez grossier. ●

« Il s'agit d'une
compensation
des effets
de la réforme,
pas d'une
revalorisation. »

SOPHIE VÉNÉTAY
SECÉTAIRE GÉNÉRALE
ADJOINTE DU SNE-SFSU

OLIVIER CHARTRAIN